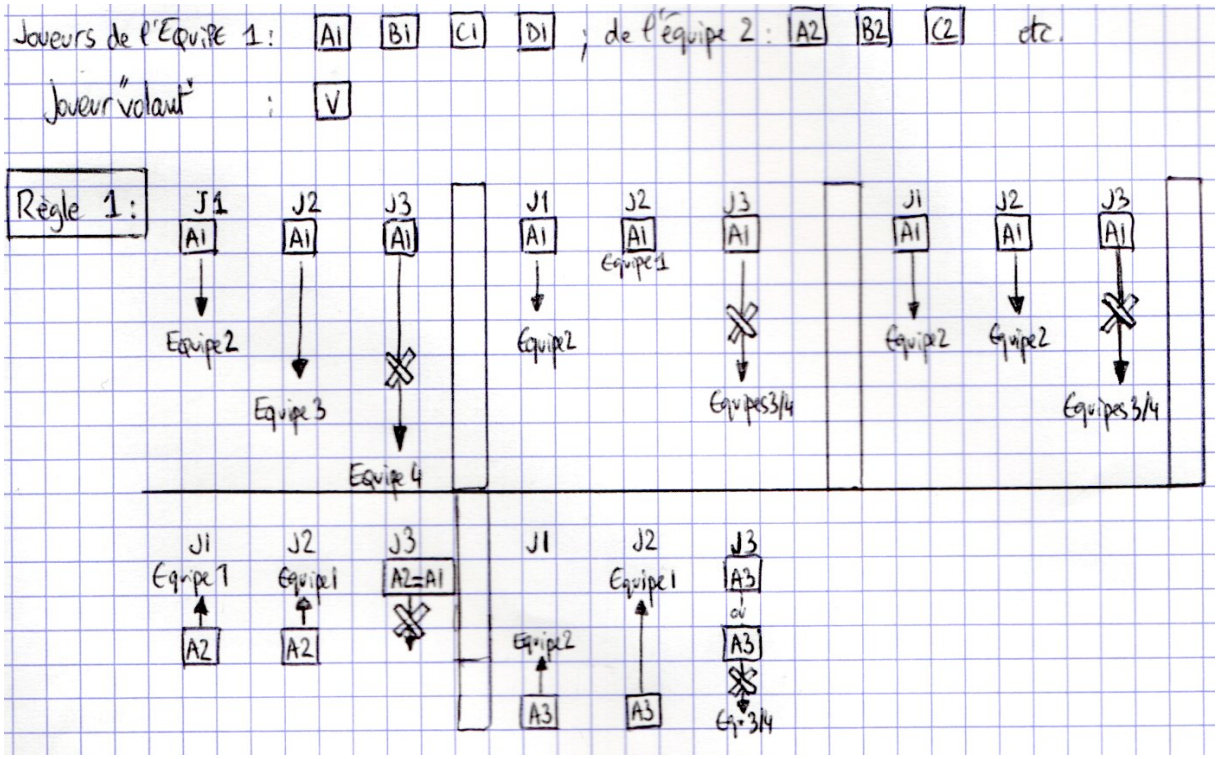
Règles de brûlage.

Règle 1 : assistance d'équipes vers le rang supérieur.

Un joueur ayant disputé deux rencontres (c'est-à-dire figurant sur la feuille de rencontre), consécutives ou non d'une même phase, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes ne peut plus participer au Championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes. Exemple : un joueur ayant participé à deux rencontres en Equipe 2 ne peut plus jouer ni en Equipe 3, ni en Equipe 4. Il s'agit d'un brûlage permanent dès que le joueur a disputé deux rencontres dans une équipe donnée ou dans des équipes différentes. La qualification de tout joueur est à reconsidérer après chaque rencontre auquel ce joueur a participé.



Règle 2 : Constance de l'effectif dès la J2

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.

